

Bulletin municipal

PARUTION 12 DÉCEMBRE 2017



STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES

Nous vous rappelons que les stationnements de nuit sur la rue Hébert et les autres rues de la municipalité sont **interdits de 23h00 à 7h00**, pendant la période hivernale, afin de faciliter le déblaiement des rues.

La Ville de Desbiens se réserve le droit de faire remorquer tous les véhicules stationnés dans les rues entre 23h-7h, et ce, au frais du propriétaire.

De plus, le règlement interdit de stationner vos véhicules dans les rues **les jours de neige et pendant le déneigement** sous peine d'amende ou de remorquage aux frais du propriétaire.

Merci de votre compréhension!



Pouvoir des municipalités de projeter la neige sur les propriétés privées

En période hivernale, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la *Loi sur les compétences municipales* prévoit expressément que « toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. » (article 69).

Au sens de cette loi, une voie publique « inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion » (article 66).



L'Office municipal d'habitation de Desbiens avise les groupes socio-économiques qu'il y a deux postes vacants au sein de son conseil d'administration.

Les groupes intéressés devront venir chercher un formulaire de recommandation au bureau de l'office au 925, rue Hébert à Desbiens.

Fait à Desbiens
Ce 12 décembre 2017

Fernand Lapointe
Directeur OMH Desbiens

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité :

QU'à la séance extraordinaire du **20 décembre 2017, à 18h00**, le budget 2018 et le programme triennal en immobilisations 2018-2019-2020 seront adoptés.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Fait à Desbiens
Ce 12 décembre 2017.

Marie-Ève Roy
Directrice générale



CONCERT DE NOEL

Votre chorale paroissiale régulière vous offrira leurs chants de Noël :

- Samedi 16 décembre à 14h00
- Mardi 19 décembre à 18h30

Il ne s'agit pas d'un concert mais bien d'un tour de chants où l'entrée est libre avec contribution volontaire.

Nous serions heureux de chanter pour vous en espérant contribuer à vous mettre dans l'ambiance de Noël.

Venez en grand nombre vous recueillir devant la crèche !

Les membres de la chorale



RÉCOLTE DES CONSIGNES VIDES PAR LES CADETS

Le corps de cadets passera par les maisons pour ramasser les bouteilles le **dimanche 7 janvier 2018** à compter de 9h. Vous pouvez les apporter au dépanneur Métabetchouan ou les laisser sur votre balcon si vous comptez être.

Merci de votre encouragement!

Pour information : Mme Caroline Fortin 346-1062

RAPPEL

BUREAUX FERMÉS DU 22 DÉCEMBRE 2017 AU 7 JANVIER 2018 INCLUSIVEMENT.

DE RETOUR LE 8 JANVIER 2018!

VŒUX DE NOËL

Que les fêtes soient source d'émerveillement...
Qu'il y ait autant de joies que de flocons qui tombent.

En cette période de réjouissances et de rencontres familiales, recevez nos meilleurs vœux :

Que Noël vous comble de **Bonheur**
Que l'An nouveau vous garde en **Santé** et
vous donne la **Paix**.

Nous profitons de ce temps de l'année pour vous exprimer notre reconnaissance et notre gratitude pour votre disponibilité.

Merci de mettre vos talents et votre cœur au service de la Paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Desbiens.

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur votre générosité.

Le Conseil de Fabrique



MARCHÉ DE NOËL

Les 15-16-17 décembre et 22-23 décembre 2017, le marché public se transforme en marché de Noël!

Les entreprises, organismes, commerces et citoyens sont invités à venir y mettre leur couleur et à animer un kiosque ou à en partager un avec une autre organisation, à l'image du Marché public de cet été!

Un Marché public, c'est beau quand la communauté est représentée de beaucoup de ses membres. Vous êtes donc invités à soumettre votre intérêt par courriel le plus rapidement possible au dq@juvenatdesbiens.ca!

Au plaisir de vous savoir des nôtres pour cette belle aventure!

La Famille du Juvénat



INFORMATION ET RÉFÉRENCE – RÉGION 02

Vous avez un questionnement concernant les services gouvernementaux, municipaux, communautaires ou autres?

Vous avez besoin d'accompagnement dans la recherche d'information, vous avez besoin d'assistance technique (téléphonique, formulaire), d'un suivi personnalisé, de faire rédiger votre déclaration d'impôt? **Information et Référence Région 02 peut vous aider.**

Pour prendre rendez-vous ou pour toute autre information, contactez-nous au : [418-662-6034](tel:418-662-6034), du lundi au jeudi de 9h à 16h.



SAPIN DU BON SENS

Comme à chaque année, en collaboration avec la MRC Lac-Saint-Jean Est, la municipalité participe à la récupération des arbres de Noël.

La collecte pour l'année 2018 se fera le samedi **13 janvier de 9h00 à 14h00** au garage municipal de la rue Marcellin. Vous pourrez nous déposer votre sapin le long de la clôture.

Encore une fois cette année, afin de faciliter la tâche de nos employés municipaux, nous vous demandons de bien vouloir retirer les clous, vis, broches et décorations avant de disposer de votre arbre.



CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2018 ÉCOLE SAINT-GÉRARD DE DESBIENS

FRAIS DE TRANSPORT DES ACTIVITÉS POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

L'Organisme de Participation des Parents (OPP) de l'école Saint-Gérard lance officiellement sa campagne de financement 2018.

Les sous amassés serviront à payer, en totalité ou en partie, le transport des élèves lors des activités et sorties scolaires. Ceci permettra de diminuer les coûts demandés aux parents des élèves.

Des billets au coût de 5\$ chacun seront vendus par les élèves de l'école et à la réception de l'hôtel de ville.

Nous vous encourageons également à apporter vos consignes vides au Marché M. Bolduc en mentionnant que c'est pour l'école.

Pour information ou cueillette à domicile (quantité minimale), veuillez contacter madame Tania Côté, présidente de l'OPP au 581-817-0057.

Merci de votre générosité!

RAPPEL - HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS FABRIQUE DE DESBIENS

DATE	HRS	CÉLÉBRATIONS
17 décembre	9h	Célébration du pardon
24 décembre	21h	Célébration de Noël
31 décembre	9h	Célébration du Jour de l'an
1 ^{er} janvier 2018	9h	Célébration du Jour de l'an

Pour connaître l'horaire des célébrations des autres paroisses, veuillez communiquer avec madame Lorraine Fortin au 418 346-5383.